

L'histoire de la linguistique

Sylvain Auroux

Citer ce document / Cite this document :

Auroux Sylvain. L'histoire de la linguistique. In: Langue française, n°48, 1980. Histoire de la linguistique française. pp. 7-15;

doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1980.5068>

https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1980_num_48_1_5068

Fichier pdf généré le 04/05/2018

L'HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE

1.1. L'histoire de l'histoire de la linguistique révèle une préoccupation relativement ancienne, et d'un point de vue quantitatif (items bibliographiques) tout à fait riche. Pour le domaine français, on la fait ordinairement remonter au xviii^e siècle (comme c'est le cas pour l'histoire d'à peu près toutes les sciences) : D. Thiébault (1773, Lettre à Monsieur Pinglin sur l'Histoire de la Science grammaticale, rééd. dans la *Grammaire philosophique*, Stuttgart – Bad Cannstatt, pp. 161-189, int. de D. Droixhe) et F. Thurot (1776, *Tableau des Progrès de la Science grammaticale : Discours Préliminaire à Hermès*, rééd. par A. Joly, Bordeaux, 1970). Il s'agit d'études dont le but est d'éclairer l'état contemporain de la discipline. Le xix^e siècle connaîtra également des travaux rétrospectifs orientés par la grammaire comparée (voir par exemple la Leçon de Bréal au Collège de France en 1868 sur « Les Progrès de la Grammaire Comparée ») moins nombreux toutefois qu'en Allemagne (cf. *Koerner 1978 b*), quoique le positivisme ait assigné une place importante à l'histoire des sciences (« on ne connaît pas complètement une science tant qu'on n'en sait pas l'histoire », A. Comte, 1830, *Cours de Philosophie positive*, 2^e Leçon). On rencontre au xix^e siècle des études dont l'objet est plus éloigné du travail contemporain (1854, E. Egger, *Apollonius Dyscole, Essai sur les Théories grammaticales dans l'Antiquité*; 1868, Ch. Thurot, *Notices et Extraits de Divers Manuscrits latins pour servir à l'Histoire des Doctrines grammaticales du Moyen Age*), et une bibliographie globale sur l'histoire des sciences du langage jusqu'à l'époque moderne comporte pas mal d'entrées (cf. *Koerner 1978 b*, *Porset 1977 a*). Toutefois, rien n'est comparable à l'intérêt qui se dessine vers les années 60 (voir *Éléments bibliographiques et informatifs*) et correspond en France *grosso modo* aux travaux de Stefanini (1962) et Chevalier (1968). Le mouvement est international (en 1964 et 1968 ont lieu les deux premières conférences sur le sujet, qui fourniront la matière de *Hymes 1974 b*) et semble coïncider avec un renouveau de l'histoire des sciences en général (cf. *Greene, 1974*).

1.2. L'histoire des sciences n'a jamais été et n'est pas encore véritablement une discipline académique; les historiens ont souvent des praticiens et des autodidactes, et le personnel travaillant dans les instituts d'histoire des

sciences possède une formation hétérogène. Le poids des traditions et des institutions est essentiel; des raisons conjoncturelles font qu'ici on rattache l'histoire des sciences à cette discipline assez molle et composite que Lovejoy a popularisée sous le nom d'*History of ideas*, et que là on la met sous la dépendance pure et simple de la philosophie. Dans la tradition de Bachelard et Koyré, l'histoire des sciences possède avec l'épistémologie (théorie de la science) des liens obligés (cf. *Canguilhem 1970*). En fait, on peut distinguer trois éléments dans l'épistémologie : l'*épistémologie normative* (la traditionnelle méthodologie qui définit *a priori* la correction des raisonnements, des protocoles expérimentaux, etc.), l'*épistémologie évaluative* et l'*épistémologie descriptive*. Le travail d'évaluation des théories est une nécessité interne à une discipline, elle fait partie des discussions obligées qui permettent de les mettre en place. Il peut être plus ou moins proche de la connaissance des phénomènes (par exemple, discussion sur la nécessité d'abandonner l'opposition voisé/non voisé, et d'utiliser l'opposition tendu/relâché), voire relativement général (par exemple, discussion du statut des données). L'essentiel est de remarquer l'existence des procédures de régulation qui traitent les théories comme des objets, ne serait-ce que pour les comparer. L'*épistémologie descriptive* prend des sciences comme des faits et s'efforce de construire une réflexion cohérente sur leurs différents aspects (théoriques, sociologiques et pratiques). L'histoire des sciences peut être considérée comme une partie de l'épistémologie descriptive, caractérisée par une dimension temporelle. Il faut toutefois distinguer entre la pure description d'une théorie passée (temporalité externe) et la tentative de construire des modèles d'évolution, voire des explications de changement (temporalité interne). L'histoire nécessite en outre un fort travail *documentaire* qui renvoie à l'étude de faits d'un certain type (publications, bibliographies, etc.), en général des événements, bien qu'on ne puisse subsumer les théories et les sciences sous cette catégorie (si l'apparition d'une théorie est un événement, celle-ci n'en est pas un). On ne conteste guère la nécessité de réguler le travail scientifique (c'est-à-dire le recours à l'épistémologie évaluative, plus ou moins intériorisée); le rôle de l'histoire paraît plus ambigu. Nous vivons bien souvent sur l'idée qu'une « science détruit son passé » (Kuhn) et finalement la tâche de l'historien des sciences paraît se rattacher plus à l'histoire générale qu'aux sciences mêmes.

Dans une certaine mesure on peut développer, exposer ou enseigner des connaissances sans recourir à leur histoire. L'histoire des sciences et les sciences ne travaillent pas sur les mêmes données, elles n'ont ni les mêmes motivations pratiques ni les mêmes résultats. Il n'est pourtant pas absurde de se demander si les recherches des premières ont quelque intérêt pour les secondes (cf. *Synge 1958*). Dans ce qui suit, je n'ai pas pu prendre tous mes exemples dans la linguistique française, car je n'en connaissais pas toujours.

2.1. La thèse de Kuhn, citée *supra*, est tout à fait erronée (cf. *Popper 1975*, p. 83). Pour toute discipline, il existe une *histoire sanctionnée* et une autre *oubliée*. A la limite, une discipline ne détruit pas son passé, elle l'intègre et le juge, le réécrit. Les modalités de cette réinscription (cf. *Raymond 1975*) font partie des caractères essentiels de la description en question. Il y a des disciplines à taux de réinscription fort (par exemple les mathématiques), d'autres à taux très faible, comme la linguistique et la plupart des sciences humaines. Le rôle d'une rupture théorique dans l'histoire d'une science doit être relié à son taux de réinscription. Quand la multiplicité des ruptures

s'accompagne d'un taux très faible, toutes les conditions sont réunies pour que les états antérieurs de la discipline conservent un intérêt théorique direct, et notamment soient plus puissants dans l'explication de certains types de phénomènes. En 1956, Bochenski n'hésitait pas à écrire que la théorie médiévale des présuppositions était plus riche en règles et en points de vue que toute la sémiologie moderne. Avec un structuralisme de type saussurien, on ne voit guère comment traiter des questions comme la synonymie ou la figuration. Jusqu'à ce qu'on s'intéresse à l'énonciation, les théories de Port-Royal étaient plus puissantes que celles dont on disposait. On peut trouver de nombreux exemples de cette espèce. Ils tiennent à l'état théorique des disciplines linguistiques. La maturation et l'apparition des différentes démarches constitutives de ces disciplines (grammaire, rhétorique, linguistique, historique) obéissent à des temporalités distinctes (cf. *Bugarski 1976*). Comme on ne parle d'« invention » que sur la base d'un système suffisamment stable, général et admis (par exemple durant tout le XIX^e siècle, la grammaire historique possédait un tel système, ce qui permettait de répertorier les « inventions », c'est-à-dire les « lois phonétiques »), on n'a guère jusqu'ici d'idées très claires sur l'évolution *progressive* de ces disciplines. L'histoire des sciences du langage a un rôle essentiel à jouer dans la maturation des théories modernes que devrait favoriser une reconstruction claire des théories passées.

2.2. Le rôle de son histoire dans une discipline dépend largement de la nature de son objet, c'est-à-dire de son rapport au temps. Il est sans doute diffus dans les sciences naturelles (quoiqu'il ne soit pas négligeable). Il est essentiel pour les sciences humaines parce que leur objet est de nature historique. Les travaux linguistiques passés sont indispensables à la linguistique historique, elles sont un apport fondamental (quoiqu'il ne soit pas le seul) pour toutes les tentatives de reconstruction des états de langue (voir par exemple A. Martinet : *Note sur la phonologie du Français vers 1700 BSL*, t. XLIII, 1946, pp. 13-23). L'utilisation correcte des données contenues dans les travaux passés suppose évidemment une bonne connaissance de leur arrangement théorique (voir par exemple la première partie de *J. Stefanini 1962*). Le français n'est pas dans le cas du *Natick* (la seule source d'information est la grammaire de J. Eliot, 1666), mais la dialectologie historique n'a guère d'autres sources que les enquêtes passées (voir *Pop 1950*).

Dans les sciences humaines, l'enquête historique doit pallier une expérimentation souvent impossible. Là encore, il ne faut pas attendre de l'histoire de la linguistique française les mêmes données que pourra produire l'histoire de la linguistique exotique (dont on a compris très tôt l'intérêt : dès 1878, L. Adam et Ch. Leclerc rééditent des grammaires du XVII^e siècle dans les volumes de la *Bibliothèque Linguistique Américaine*). Mais il a un certain nombre de problèmes dont on voit clairement qu'ils ont tout à gagner d'une solide information historique. Nous rattachons la langue à la masse parlante; ce qui exclut d'emblée toute idée d'une régulation consciente et institutionnelle des phénomènes langagiers. Au XIX^e siècle, par prudence, Rousselot et Psichari n'envisageaient cette possibilité que pour les patois. En tout état de cause, l'étude des pratiques institutionnelles (grammaire scolaire par exemple, cf. les travaux de Chervel et Maingueneau) des politiques linguistiques (cf. les travaux de De Certeau, D. Julia et *alii*), du contrôle étatique sur certains éléments langagiers (l'orthographe, son apprentissage, ses réformes) devrait permettre une réévaluation sérieuse de l'hypothèse

en question. L'histoire a également un intérêt pratique. Il est, par exemple, frivole d'envisager une réforme de l'enseignement des langues vivantes, sans une solide enquête historique sur les pratiques antérieures, leurs fondements théoriques, leur contexte et leurs effets.

2.3. La constitution des phénomènes en objet de connaissance est elle-même un produit historique. La synonymie par exemple n'est pas simplement un champ de phénomènes dont nous aurions à faire à notre gré la théorie, c'est une pratique séculaire codifiée dans des dictionnaires qui, de Girard à Beauzée, de Condillac à Lafaye, en se reprenant les uns les autres, *produisent* les phénomènes autant que leur mode de représentation. Les *grammaires*, par le jeu des exemples (qui s'héritent) sont autant des machines à produire des phénomènes qu'à les expliquer (voir *Chevalier 1976*). Ce que nous apprend l'histoire des sciences du langage, c'est qu'une *stratégie des fins* modèle de façon occulte les constructions théoriques. Au XVIII^e siècle, les théories de l'apprentissage du latin (Dumarsais, Pluche, Chompré) abandonnent le thème pour la version, préconisent des méthodes de décodage; c'est peut-être un progrès pédagogique, mais c'est aussi que le latin n'est plus une langue de communication (cf. J. C. Milner, *Diplôme d'Études Supérieures 1965*). En envisageant le langage comme le lieu d'une pratique sociale, et la société comme celui d'une installation des pouvoirs, les idéologues coupent court au comparatisme, mais favorisent l'attention aux pratiques scolaires et aux théories d'ensemble (*Chevalier 1976 et 1977*). L'exclusion du sujet (donc de l'énonciation), de l'ellipse, de l'ambiguïté, correspondent à des stratégies de pouvoir comme l'ont montré Chevalier, Desirat, Hordé (1976) Haroche (1975) et d'autres. Quels que soient nos protocoles d'analyse, nous n'obtiendrons jamais une connaissance désintéressée, parce que les sciences sont des pratiques sociales. Quelle pratique avons-nous ou souhaitons-nous? Seule une critique historique serrée peut nous éclairer là-dessus.

3.1. L'histoire ne prouve rien. Il en résulte que l'utilisation des résultats de la pratique historique suppose toujours des médiations. Le travail scientifique s'accompagne souvent d'un *horizon de rétrospection* relativement indépendant du taux de réinscription : la discussion du voisement chez Jakobson (cf. Tenses and laxness, in *Selected writing*, I, 1962) s'accompagne d'une rétrospection importante (une centaine d'années) pour discuter de théories (Swett, Winteler) où le concept n'a pas la place qu'il occupe actuellement, dans le cas des relatives (voir *infra*), c'est au contraire une réinscription totalement naïve, qui provoque la rétrospection lorsque son contenu est remis en question. A l'inverse, la compréhension d'une théorie passée n'est souvent possible que par *réurrence* : la théorie médiévale des *suppositions* n'est dominée qu'à partir des problèmes contemporains de la référence. Dans ce cas, la connaissance historique procède par conjecture et hypothèses, sans disposer dans son langage descriptif de catégories simplement coextensives à celles de son objet (par exemple, *nature*; cf. Ducrot, in *Parrott 1976*). L'utilisation du travail historique dépend de cette situation complexe, et il n'est pas toujours aisé de voir comment elle opère.

Quand on dispose d'un exemple clair (nous prendrons celui des relatives), il relève de la conjoncture. Il semble que la discussion (en France du moins) provienne de problèmes rencontrés par l'Analyse automatique du Discours (voir *Langages* N° 37, mars 1975, Pêcheux, Fuchs, Grésillon,

Henry), qui avait repris l'opposition *explication* (ou *apposition*) VS *détermination* sous forme de deux types de connecteurs inter-énoncés (type *delta* VS type *phi*). On s'aperçoit rapidement que les linguistes modernes ont repris les catégories de Port-Royal, c'est-à-dire les ont acceptées comme des données, correspondant naturellement à des phénomènes. D'où une stratégie générale qui consiste à tenter de réinterpréter ce qu'on suppose être un fait dans la théorie dont on dispose : recherches des traces morpho-syntaxiques de l'opposition (sans oublier le critère de la virgule), tentative d'explication par la génération de la phrase (avec parfois des solutions *ad hoc*, comme celle qui consiste à se donner la possibilité de rattacher deux marqueurs en structure profonde au constituant *Det*). Deux stratégies de discussion sont envisageables : on confronte les catégories à des exemples (Grésillon), ou on reprend (Henry) les théories pour montrer leur parenté (rattachement de la distinction à la catégorisation sémantique des unités syntaxiques, la définition traditionnelle du substantif ayant les mêmes effets que les théories des contraintes de sélection ou de l'autonomie référentielle). Ces deux stratégies ne sont pas exclusives, le succès de la première garantissant l'intérêt de la seconde, laquelle, seule, peut assurer une complète déconstruction des catégories. Elles aboutissent aux mêmes résultats (l'opposition repose sur la non distinction entre la langue et le discours). La seconde fait appel à des données historiques. Comment les utiliser? On peut montrer qu'à l'époque des Lumières, l'opposition correspond chez Beauzée à une loi sémantique, tenant à la définition de la compréhension des idées (mais on la retrouve parmi les règles de projection de Katz et Fodor). Cette loi annule les traits sémantiques d'un terme, lorsqu'ils sont déjà contenus dans le terme dominant la composition (*explication* VS *détermination*; cf. *Auroux 1979 a*, 176 sq.). De même, une autre forme de l'opposition (*identité* VS *détermination*) repose sur l'autonomie référentielle du nom ou du pronom (que Beauzée qualifie de *déterminatifs*; *ibid.* 173, 181 sq.). Ces résultats ne sont intégrables qu'à partir de la seconde stratégie, qu'ils supposent suffisamment avancée. Il en est de même pour ceux qu'apporte l'article de J.C. Pariente (1979). La règle qui consiste à placer une virgule après la principale dans le seul cas de la relative explicative remonte à Girard (1747) et surtout Beauzée (1767) : elle vient *après* que la théorie a produit la distinction. Cela éclaire sans doute le fait que tous ceux qui ont envisagé un moment la virgule comme critère l'aient trouvé fluctuant (cf. C. Fuchs). L'échec de la règle Girard-Beauzée ne prouve pas la fausseté de la théorie (d'autres règles ont « réussi », *via* l'Académie et la grammaire scolaire, cf. l'accord du participe). C'est au contraire par le biais d'une réévaluation des théories qu'on en conçoit la place (voir les remarques de *Le Goffic 1979*, sur l'échec, symétrique, du critère intonatif). L'information historique n'est connectée avec le travail scientifique que par le biais de l'épistémologie évaluative.

3.2. Nous ne disposons pas toujours d'une orientation rétrospective pour assurer l'exploitation des informations historiques. Dès qu'une théorie rencontre des difficultés, on remarque toutefois une motivation accrue pour étudier la façon dont elle a élaboré ses catégories. Que faut-il attendre des travaux sur les « Présaussuriens »? Sans doute quelque chose qui reprenne de façon critique la célèbre série de dichotomies, en particulier l'opposition langue/parole, qui situe la notion de valeur comme un type possible de réponses à certains problèmes (par exemple *la notion d'image vocale* est proposée par Bréal pour expliquer qu'une émission sonore puisse influencer

sur celle qui la précède), ou la rapproche du vieux principe de non-existence de synonymes parfaits au sein d'une même langue. L'histoire peut être utile même dans le cas de secteurs théoriques qui ont atteint une richesse sans précédent. Parfois, d'heureuses circonstances permettent d'évaluer les effets de changements théoriques; nous disposons par exemple de différents exposés de Cantineau sur la phonétique arabe, avant et après, sa traduction de Trubetzkoi (cf. *Calvet 1972*). L'histoire de la phonétique/phonologie est riche d'enseignements, sur les relations entre les différents composants de ces disciplines. De manière générale, les progrès de la physique et de l'acoustique (cordes vibrantes, résonateurs) sont favorables à ces disciplines. Mais l'opposition sourde/sonore est décrite (Dangeau, 1711) avant la découverte des cordes vocales (Ferrein, 1741) qui amène à « dévoiser » les consonnes et à réinterpréter l'opposition comme forte/faible (cf. *Auroux-Calvet 1973*). L'utilisation des paires minimales est canonique au xviii^e siècle, sans qu'on envisage la distinctivité. Les oppositions entre traits phonétiques sont utilisées et mises en place (Winteler, 1876) sans connection avec la distinctivité fonctionnelle. Ce type de résultat doit pouvoir jouer un rôle dans l'organisation des hypothèses admises, comme dans le choix des stratégies de recherches.

3.3. Le principal effet et l'avantage des horizons de rétrospection, quand ils existent, est d'orienter le travail de l'historien. On peut attendre le même effet de l'épistémologie générale, dont les thèses souvent abstraites ont besoin d'être vérifiées. Ces dernières années, un certain nombre d'essais (*Robins 1974, Sharadzenidze 1976, Ricken 1978*) ont envisagé l'histoire de la linguistique sous l'éclairage d'oppositions comme rationalisme/empirisme, orientation théorique/orientation documentaire, déductivisme/inductivisme. Il faudrait procéder à la démarche inverse; l'épistémologie des autres disciplines nous apprend que les termes théoriques ne naissent jamais de la collation des faits. Nous disposons, par le biais de l'histoire, d'un riche matériel susceptible d'éclairer la question : au xviii^e siècle, certains grammairiens reconnaissent que les catégories descriptives ne sont pas exemplifiées dans toutes les langues, quel est le statut des termes universels qu'ils emploient cependant? Quel est l'impact de la multiplication de l'analyse de langues différentes sur la constitution des termes théoriques (cf. *Rousseau 1980*)? Comment apparaissent-ils? Il y a là un ensemble de questions qui supposent qu'on travaille sur un choix d'exemples sélectionnés pour leur pertinence épistémologique. Les thèses de Popper sur le rapport des sciences empiriques à la possibilité de réfutation sont généralement admises par les chercheurs. Pourtant l'histoire envisagée d'un point de vue épistémologique peut seule éclairer la question. Comment les hypothèses sont-elles corroborées ou rejetées? A première vue, des hypothèses comme celle du prototype indoeuropéen ne correspondent pas au requisit de Popper, car elles sont compatibles avec une classe d'assertions empirique contradictoires. Dans certains cas (les néogrammairiens et les lois phonétiques), ce n'est pas l'argumentation par contre exemple qui permet de rejeter une hypothèse, mais le changement de catégories (cf. *Auroux 1979 b*). Il est clair également qu'une analyse sociologique de la recherche passée en rapport à ses résultats, qu'une étude précise des procédures de rejet par la « science officielle » (l'origine des langues, la langue universelle, la glossolalie, le symbolisme, en gros tout ce qu'on pourrait appeler « la linguistique fantastique ») qu'une connaissance et une évaluation des courants oubliés (les théories d'ensemble de la linguistique

française au XIX^e siècle, les Chavée, Hovelacque, etc.) a un intérêt pour les politiques de recherche.

4.1. Le renouveau contemporain de l'histoire des sciences du langage s'accompagne de discussions méthodologiques, dont la littérature ne cesse de s'accroître (voir bibliographie) sans apporter d'éléments décisifs. Certains auteurs vont même jusqu'à avancer que la linguistique ne dispose de rien qui puisse s'appeler une histoire (Koerner [1976], 1978 b, p. 22). Cette recherche quasi unanime d'une structuration méthodologique de la pratique historique recouvre un problème plus qu'il ne dénote une véritable absence. Il est possible de décrire ce problème dans les termes de *contraintes contradictoires*, que font peser sur la recherche historique des intérêts divergents. Les premières invitent à rendre les résultats de l'histoire de la linguistique utilisables pour une histoire des idées, voire une histoire générale; les secondes pour le travail des linguistes; les troisièmes pour une théorie de la connaissance. La grande majorité des historiens rattachent leur travail à l'histoire des idées, ce qui a pour conséquence de les amener à proclamer l'autonomie de son histoire par rapport à la linguistique (cf. Koerner, *passim*), et à réclamer une professionnalisation de leur discipline. Une telle orientation a sans doute des effets positifs lorsqu'elle invite à lutter contre l'anachronisme, à rattacher les théories à leurs contextes et aux autres disciplines (cf. Bursill-Hall 1970). Toutefois, les *requisits* méthodologiques dépassent rarement la plate généralité ou le simple bon sens (par exemple Malkiel-Langdon 1969, dans un article souvent cité, découvrent qu'un historien de la linguistique doit être historien et linguiste), et les concepts utilisés (exemple : *influence, filiation, source, emprunt*) demeurent bien triviaux. Le rapport à la temporalité n'est jamais vraiment réfléchi, et cet élément essentiel de l'histoire est toujours représenté de façon sommaire sur le mode de l'indexation chronologique ou de l'aspect (incidence/décadence). La seule véritable nouveauté a été l'introduction de la notion de paradigme (voir Hymes 1974) dont l'utilité ne dépasse guère la rhétorique d'exposition (voir toutefois 4.3.). Outre le vague de la notion, l'accent mis sur la discontinuité par la thèse de Kuhn a pour conséquence la non-pertinence des éléments historiques pour la science actuelle, question sur laquelle butent ceux qui, tout en utilisant le concept, sont soucieux d'assurer un débouché à l'étude historique (par exemple, Koerner 1976 b).

4.2. La principale question demeure en effet celle du rapport du travail des historiens à celui des linguistes. La tendance actuelle chez de nombreux historiens est de rejeter tout ce qui vient des linguistes, et tout ce qui concerne la mise en rapport des théories passées et présentes (voir par exemple dans Arens 1977 la critique de Parrett 1976). Si de nombreux travaux de linguistes sont totalement anachroniques et rétrospectifs (Harnois 1929, est une pièce d'anthologie), il faut remarquer que la plupart des remarques historiques et méthodologiques intéressantes viennent des linguistes praticiens (par exemple, voir la première partie de Langage, 1923, de Jespersen). Les historiens visent particulièrement Chomsky, 1966 (cf. Aarsleff 1970), et toutes les tentatives d'interpréter les théories passées à partir de la grammaire générative/transformationnelle (après Chomsky 1966, les modistes, Sanctius, Apollonius Dyscole, Platon ont été abordés de cette façon). Si ces approches marquent mal les différences et ne sont pas toujours très exactes, elles ont néanmoins pour rôle fondamental de permettre à une théorie

moderne de réinscrire les résultats antérieurs, et de prouver sa puissance inductive. En fait, derrière les attaques souvent justifiées contre la pratique chomskyenne, on retrouve chez les historiens le mythe (*Hymes 1974 a*, 28) selon lequel la « science » du langage serait née au XIX^e siècle (on le rencontre chez un chercheur aussi averti que *Koerner [1972], 1978 a*, p. 5), ce qui a pour effet d'exclure la grammaire générale, la rhétorique, l'approche logique de la phrase, etc. On comprend les linguistes (cf. *Gentilhomme, 1980*) qui commencent à proclamer qu'il y a péril à laisser les historiens, même spécialisés, travailler seuls. La seule manière raisonnable et féconde de structurer l'histoire des sciences du langage, c'est de le faire à partir de problèmes en provenance des sciences du langage et de la théorie de la connaissance.

4.3. Il est sans doute correct d'envisager l'histoire de la linguistique « comme une activité sérieuse qui devrait être poursuivie aussi rigoureusement que l'étude du langage lui-même » (*Koerner [1976], 1978, 22*). Cela n'implique ni qu'il ait une fois pour toutes un objet déterminé de l'histoire des sciences du langage, parce que les problèmes de la définition de leur objet rejaillit directement sur celui de leur histoire (cf. 4.2.), ni même que l'histoire des sciences ait à ses objets le même rapport que celles-ci aux leurs (cf. *Canquihem 1968, 15*). Ce qui vaut pour l'objet vaut pour la méthode. Le symposium de 1964 (*Hymes 1974 b*) avait pour thème la pertinence de la notion de paradigme (Kuhn est paru en 1962) pour l'histoire de la linguistique. On peut concevoir un paradigme comme un mixte de théorie et de « coterie » reposant sur un consensus de fait (« Au premier chef, un paradigme régit, non un domaine scientifique, mais un groupe de savants », *Kuhn 1969*). C'est un complexe rarement utilisé en France où les phénomènes de discontinuité sont plutôt traités globalement dans la masse du savoir disponible (Bachelard, Koyré), les théories étant abstraites de leur substrat institutionnel (cf. la cité scientifique idéale de Bachelard) et où l'on tente de construire des substrats pragmatique-cognitifs antérieurs aux divergences théoriques (cf. *l'épistème* de Foucault ou la notion de champ de savoir). On ne peut s'empêcher de penser que le paradigme correspond à l'organisation contemporaine de la recherche américaine (concurrence, carrière déterminée par le jugement des pairs, financement sur programme et objectif). Dans ces conditions, la question posée par le symposium est autant une façon d'évaluer l'organisation contemporaine de la recherche que la méthode de l'histoire. La réponse modérément négative prend alors un relief singulier. *Hymes (1974 a)* propose le concept de *cynosure* pour désigner le fait qu'une théorie, supportée par un groupe, apparaisse sur le devant de la scène, sans exclure les autres et sans être vouée à disparaître quand d'autres seront à sa place. Bien entendu, il faudrait analyser pareillement les discussions autour de la notion de *scientific research programme* (*Lakatos 1970*), construite pour préserver la rationalité des « révolutions » scientifiques, et interprétant l'évolution des théories, comme l'amélioration de programmes soumis à des tests. Plus qu'une « science » indépendante, l'histoire des sciences est l'auto-réflexion de la science.

5. Le réalisme (l'histoire « réelle » existe comme totalité des événements) est un mythe particulièrement néfaste à l'histoire des sciences (il suffirait de réunir des informations ordonnées par une chronologie pour faire « une histoire »). En histoire comme ailleurs, le point de vue détermine son objet et la validité des méthodes (par exemple, il y a une macro-histoire et une

micro-histoire; on peut s'orienter sur le contenu théorique ou l'organisation sociale de la recherche, etc.). On peut probablement formuler l'ensemble des *requisits* correspondant aux diverses pratiques historiennes. Ils sont sans doute réalisables par de multiples biais méthodologiques, et rien ne dit qu'ils le soient simultanément (par exemple, description/évolution). Plutôt qu'une « totalité », il faut considérer l'« histoire réelle » comme un « domaine empirique ». Ou pour reprendre une image, la cité historique est devant l'histoire comme devant un tas de pions, chacun choisit les siens en fonction de sa stratégie, mais il y a des stratégies qu'aucun joueur ne devrait choisir, parce qu'il suffira aux autres de tirer certains pions pour le contrer. Parmi toutes les stratégies envisageables, il y a l'ensemble de celles qui réclameraient : 1° qu'on sorte tous les pions; 2° qu'on les ordonne univoquement en rendant compatible, ordre chronologique et ordre causal. Selon toute probabilité, une telle stratégie est injouable. L'histoire progressive traditionnelle ne satisfait pas à (1); les phénomènes de discontinuité et de dispersion doivent faire renoncer à (2). Il n'y aura pas d'histoire globale (cf. *Foucault 1969*, 13-24) et l'histoire générale (par exemple Mounin, Robins) n'est qu'un guide chronologico-idéologique, utile autant que trompeur. Actuellement, la stratégie la plus efficace paraît la concentration sur quelques questions théoriques bien localisées. Je veux dire qu'il faut pratiquer une histoire « hypothético-confirmative », aborder les documents avec des questions précises à résoudre. C'est au reste la seule façon d'avoir une histoire dont le progrès ne soit pas réduit à l'accroissement (indispensable) de la documentation.